

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 116 (2013)

**Artikel:** Le château du Schlossberg : forme et fonction  
**Autor:** Schweizer, Jürg  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-685037>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La Neuveville 1312  
Une cité en construction

# **Le château du Schlossberg. Forme et fonction**

Jürg Schweizer

(traduction de Laurent AUBERSON)

## **L'état actuel et l'histoire architecturale du monument à l'époque moderne**

Que l'on se trouve dans l'Entre-Deux-Lacs, regardant depuis Cerlier en direction du nord, que l'on marche sur le Heidenweg (chemin des Païens) ou que l'on contemple la vue depuis le Jolimont, le château du Schlossberg saute aux yeux. Il y a de nombreux endroits depuis lesquels le château se voit bien avant le bourg, et la progression de la zone bâtie juste de l'autre côté de la rivière qui marque la frontière cantonale n'a guère affaibli son caractère imposant.

Au vu des importants travaux effectués sur le château à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et vers 1930, on serait tenté de croire qu'il existe des plans établis à cette époque. Or il n'en est rien : un relevé schématique de la partie actuellement habitée, dressé par un architecte en 1995, les plans de situation et les relevés effectués par le Service archéologique à l'occasion de la restauration du mur d'enceinte en 2002 et en 2010/2011 constituent l'intégralité des plans connus. Il manque un dossier de relevés satisfaisant aux exigences de notre époque. Cette lacune est cependant en passe d'être comblée, mais les résultats ne sont pas encore disponibles. La situation est meilleure pour ce qui concerne les documents iconographiques, dont le plus ancien est le



Fig. 1 : Le Schlossberg vu du sud-est, état en 2012.



Fig. 2 : La façade donnant sur la cour, état en 2012.

vitrail du banneret de La Neuveville, de 1554, conservé au Musée historique de Berne. Les aquarelles et les dessins de Frédéric DuBois de Montperreux, de 1838/1839, sont une documentation précieuse sur l'état avant les lourdes transformations effectuées au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>.

Approchons-nous de l'édifice dans son état actuel. On est frappé tout d'abord par l'aspect régulier du rectangle que dessine l'enceinte, avec les angles arrondis qui font sa particularité (fig. 1). Puis les lignes horizontales et les toits plats, qui renforcent aussi le caractère élémentaire de l'organisation des volumes : à la différence de beaucoup de châteaux dont l'aspect a été transformé au bas Moyen Age, il n'y a pas ici, du moins dans l'état actuel, de volumineuses toitures, ce qui s'explique par l'état de délabrement dans lequel se trouvait le château au XIX<sup>e</sup> siècle et par la transformation de l'enceinte extérieure en murs de terrasse. Le nu des murs enfin, privé de son enduit, est la marque des transformations dans le goût romantique du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette impression se renforce à la vue des façades du corps de logis, où au sud et à l'ouest, les encadrements de fenêtres uniformes en pierre d'Haute-rive témoignent de la lourde rénovation effectuée dans les années 1930. La façade donnant sur la cour le montre parfaitement (fig. 2), qui en plus des fenêtres présente au niveau supérieur d'autres éléments architecturaux datant de 1955 et aisément identifiables. La dernière grande phase de construction du Schlossberg – l'assainissement complet réalisé à la demande du financier Louis-Philippe Imer<sup>2</sup>, oscillant entre le modernisme, le Heimatstil et l'idée que l'on se faisait alors du Moyen Age, trouve son expression la plus achevée dans le grand hall sur deux niveaux, avec son imitation de plafond à poutres, ses balustres tournés, ses colonnes doriques et son imposante cheminée portant le millésime 1931 (fig. 5). Le but de la transformation était de rendre le château habitable toute l'année et de l'adapter aux exigences du confort moderne, tout en éliminant les « fausses notes » de l'historicisme et en garnissant les salles nobles de mobilier acheté à des antiquaires. Le Schlossberg est ainsi devenu un manoir de style archaïsant des années 1930. Avant son suicide en automne 1933, le propriétaire avait décidé que le château devait revenir au canton et à la commune. Son vœu fut réalisé en 1941.

Un siècle auparavant, en 1820, son arrière-grand-père David Imer-Vernet avait acheté le Schlossberg pour le démolir. En enlevant ce qui restait de toitures et d'aménagement intérieur, il en fit définitivement une ruine. Mais l'intervention des Neuvevillois, qui vers 1800 avaient connu ici les réjouissances de maintes fêtes champêtres et conçu un attachement sentimental pour le château<sup>3</sup>, l'empêcha d'achever son œuvre de démolition. Il vendit l'objet en 1842, et le château passa finalement aux mains de Charles-Louis Schnider-Gibollet<sup>4</sup>. En 1883, soit à peine un demi-siècle avant le traitement de choc de 1931, le nouveau propriétaire transforma le château dans le goût historisant pour en faire une résidence d'été. Il aménagea la moitié sud de



Fig. 3 : L'ancienne cour, aujourd'hui hall. Vue depuis le premier étage vers le sud, état vers 1890 (cf. fig. 5).



Fig. 4 : La «salle des chevaliers» aménagée en 1883, état vers 1890. Il n'en subsiste aujourd'hui que le plafond à caissons.

l'ancien corps de logis, qui se trouvait alors sans toit, et la fit couvrir d'un toit plat à crénelage. Au nord, il créa une cour garnie de tourelles circulaires et d'une loggia sur l'angle accessible par un escalier extérieur monumental (fig. 3). La loggia menait à la «salle des chevaliers», pièce noble munie d'une imposante cheminée (fig. 4). Pour cette pièce comme pour d'autres, le propriétaire acheta des lambris de revêtement historiques qu'il fit adapter et appliquer<sup>5</sup>. Le plafond à caissons de l'actuel salon est, parmi ce riche décor intérieur, le seul survivant de l'épuration de 1931. On reprit alors l'idée de l'escalier extérieur, de la coursière et de la loggia, mais dans un langage Heimatstil modernisé, et couvrit la cour nord pour en faire le hall actuel (fig. 5) : un siècle d'occupation par les Imer et trois conceptions totalement différentes ! Des parties essentielles du grand parc à l'anglaise de 1884 sont conservées, quoiqu'envahies par la végétation et coupées par le tracé de la route qui contourne le château. Des travaux de remise en état sont en cours depuis quelques années, avec le soutien de la Commission de gestion et du Fond de loterie du Canton de Berne.

Mais quel est le rapport, direz-vous, avec le sujet qui nous réunit aujourd'hui ? La réponse est simple : il s'agit, en s'appuyant sur l'histoire architecturale, de dégager de leur gangue les éléments médiévaux du château, en dépit des atteintes qu'il a subies, en 1931 surtout, en dépit de



Fig. 5 : Vue du hall vers le sud, peu avant l'achèvement en 1931 (cf. fig. 3).

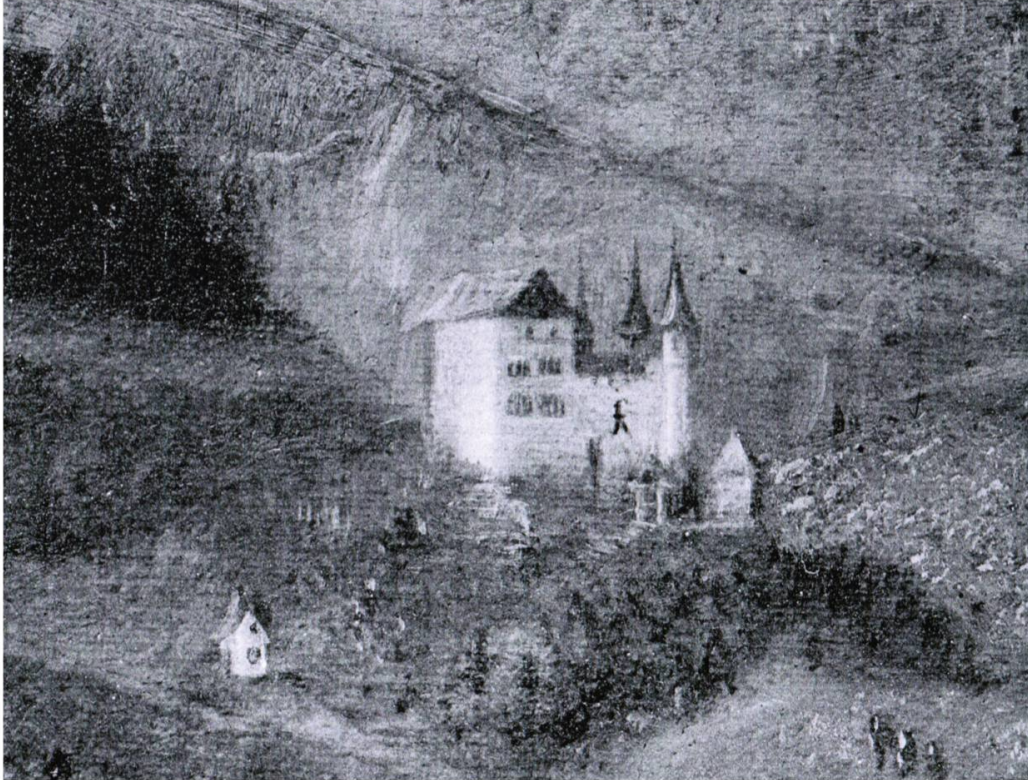


Fig. 6: Johann Grimm, détail d'une peinture à l'huile, vue vers le nord, vers 1740.

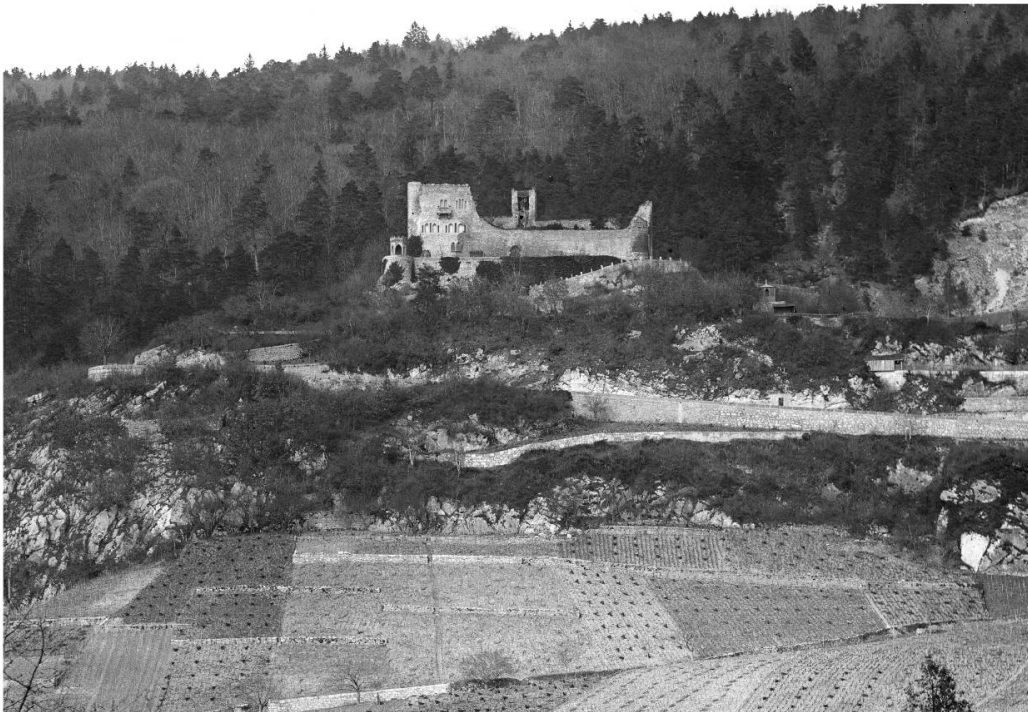


Fig. 7: Le Schlossberg vers 1900, vu depuis le sud-est.

l'emploi du ciment durant des années pour les jointoiements, et de l'état de délabrement au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le maire épiscopal (bailli) de La Neuveville et châtelain du Schlossberg ne résidait plus au château, mais en ville. Il semble même qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, plus aucun valet n'y habitait et que le château était désert. Peut-être s'y rendait-on occasionnellement pour quelque cérémonie, comme nous savons que ce fut le cas d'autres châteaux.

Les vues anciennes et les négociations entre le châtelain et le prince-évêque aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles nous révèlent que le Schlossberg était encore en bonne partie intact (fig. 6); les toitures étaient entretenues de manière à éviter leur effondrement, mais les fenêtres, par exemple, étaient en mauvais état. En 1762, le pasteur Frêne, lors d'une visite, nota que les appartements étaient *entiers*, que les fenêtres n'avaient plus ni volets ni vitres et que la *muraille* entourant la cour, dans laquelle ne se trouvait aucune autre construction, était *en dedans presque toute tapissée de lierre*<sup>6</sup>. La description est très évocatrice pour qui a l'habitude des maisons abandonnées depuis longtemps. En 1789, le prince-évêque vendit les tuiles et la charpente en vue de la démolition<sup>7</sup>. Que la démolition ait été réalisée ou non, le défaut d'entretien explique aussi l'effondrement, vers 1800, de la toiture du corps de logis. Les autres constructions adossées à l'enceinte intérieure, probablement dépourvues de couverture depuis longtemps, avaient déjà disparu lors de la visite du pasteur Frêne, les chemins de ronde s'étaient écroulés et les ouvrages avancés étaient en ruine, de sorte que lors de la vente par l'administration française en 1798, au titre de bien national, on fit également mention d'un *précipice de débris du dit château*<sup>8</sup>.

Quelque regret que puisse inspirer l'insidieuse dégradation du château, il faut néanmoins relever un avantage, c'est que le Schlossberg, à la différence de beaucoup de châteaux, n'a pas connu les atteintes de grande ampleur occasionnées par l'adaptation aux nouvelles exigences de confort à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et notamment au XVIII<sup>e</sup>. Par conséquent, si l'on fait abstraction des transformations du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, le bâtiment actuel d'une part et les documents de DuBois de Montperreux et les anciennes vues d'autre part nous révèlent un état médiéval remontant pour l'essentiel à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, époque de la construction.

## Le site

L'éperon du Schlossberg offrait des conditions topographiques favorables à un site défensif (fig. 7). À l'ouest et au sud, il est bordé par une falaise haute

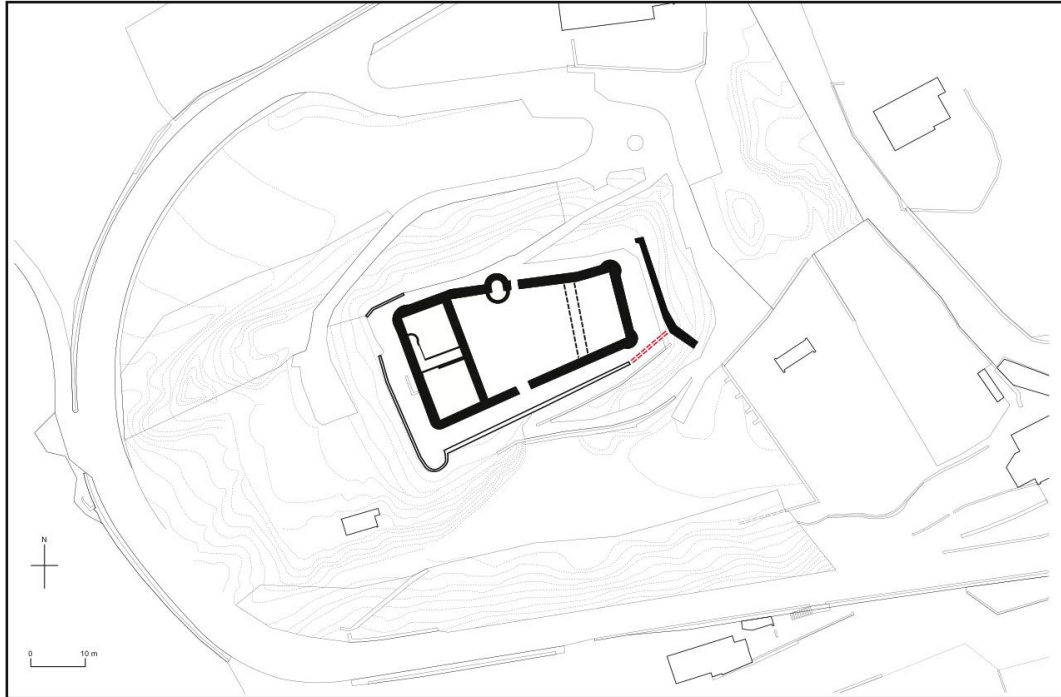


Fig. 8 : Plan de situation avec la reconstitution du corps de logis oriental (ligne pointillée rouge) et l'enceinte extérieure dégagée en 2011 sur le côté oriental.

de vingt mètres ; la hauteur est moindre du côté nord, où un plateau s'étend vers l'est, devant le versant du Jura ; à l'est, l'éperon est également terminé par une falaise abrupte. Des fossés avancés ont été creusés pour la défense du plateau ; au nord, le fossé a été malheureusement en bonne partie comblé par la commune en 1996, mais à l'est, il est encore bien visible. Le rocher sur lequel est bâti le château proprement dit a la forme d'un trapèze irrégulier mesurant 50 x 30 m à l'ouest et 25 m à l'est. Il est permis de supposer que le rocher a dû être aplani avant la construction.

## L'enceinte

Le château fort est entouré d'une enceinte intérieure dont le tracé reproduit en plus petit la forme du rocher et mesure environ 40 x 24 m (17 m à l'est ; fig. 8). Devant l'enceinte s'étend aujourd'hui une terrasse bordée d'un parapet au sud et à l'ouest. Nous avons la certitude que cette terrasse était autrefois une lice servant de chemin de ronde, d'une largeur de 4,50 à 5,50 m, bordée par un haut mur formant l'enceinte extérieure. Les fondations de cette enceinte, du côté oriental, ont été mises au jour en 2010. Elle était flanquée de tourelles, comme le montrent les vues anciennes et la fondation massive à l'angle sud-ouest, aménagée en terrasse au XIX<sup>e</sup> siècle.



Fig. 9 : Tour d'angle nord-est, vue extérieure, détail.

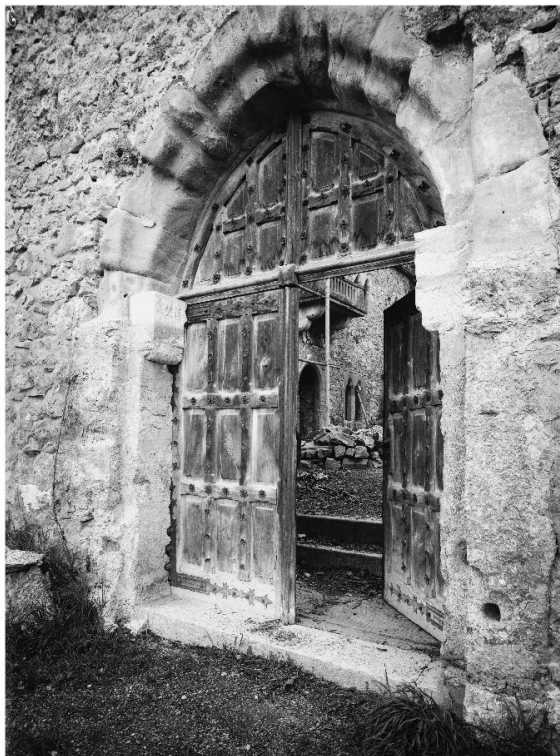


Fig. 10 : Portail sud, état vers 1930.

Ces tourelles pourraient être de construction plus récente.

Ce qui frappe d'abord sur l'enceinte intérieure, dont l'épaisseur est d'environ 1,70 à 1,80 m, ce sont, aux angles, les renforcements circulaires simulant des tours (fig. 9). Même à l'est, où ils font davantage saillie, ils ne présentent pas de volume creux et l'angle intérieur du mur est droit. Au-dessus de ces renforts d'angles se dressaient des tourelles – reconnaissables sur les anciennes vues – qui peuvent aussi être des adjonctions ultérieures. La saillie de l'angle nord-ouest est moins marquée, mais il existait là, jusqu'en 1955, au deuxième étage, une chambre de tir arrondie formée par le rétrécissement du mur. A l'angle sud-ouest, il y avait également une chambre de tir, rectangulaire, dans l'épaisseur du mur. Il est possible de se figurer un aménagement similaire à celui qui est conservé au château de Thielle<sup>9</sup>. Seule la saillie du mur nord, légèrement désaxée, est une tour ouverte à la gorge : elle forme un creux à l'intérieur et sa maçonnerie est liée à celle du mur (fig. 8). Elle avait donc une fonction de tour de flanquement. Dans une phase ultérieure, le demi-cylindre ouvert sur la cour a été complété par un second demi-cylindre pour former sur deux niveaux une tour fermée de plan intérieur ovale. Au-dessus, l'ancienne tour est restée ouverte jusqu'aux travaux d'assainissement de 1931.

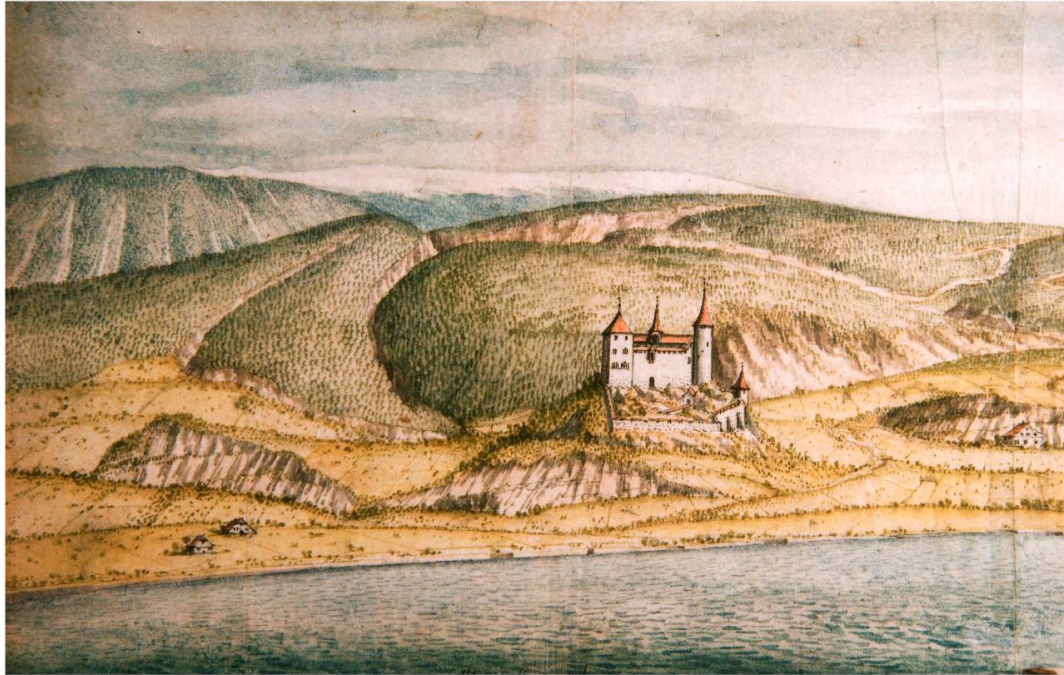


Fig. 11 : Albrecht Kauw, détail d'une aquarelle représentant une vue de La Neuveville, 1671.

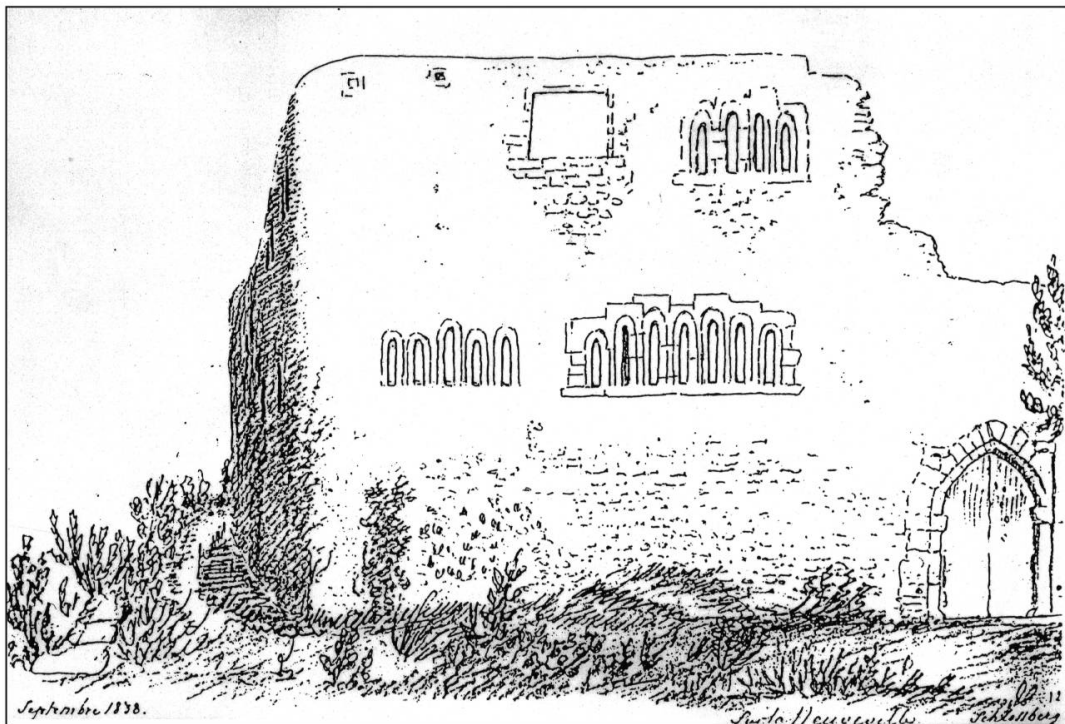


Fig. 12 : Frédéric DuBois de Montperreux, vue de la façade sud, état en 1838.

La fermeture de la partie inférieure correspond peut-être à la mention de la construction d'une tour dans les comptes des années 1437-1439<sup>10</sup>.

On est frappé de constater que les soubassements de tous les angles arrondis et celui de la tour nord sont faits de blocs de pierre calcaire, dit roc, grossièrement taillés, alors qu'à partir d'une hauteur de 2 à 3 m, la maçonnerie passe à un appareil très soigné de pierres de tuf à bossage, assurément destinées à rester visibles (fig. 9). Il n'en va pas de même de l'enceinte, dont l'appareil de pierres calcaires plus petites est irrégulier sur toute la hauteur et était revêtu d'un crépi. Par contraste, les angles et la tour nord étaient fortement mis en évidence.

L'entrée principale, au sud, est sans doute médiévale (fig. 10). L'arc gothique de la porte, en molasse, complètement effrité, a dû cependant être remplacé en 2002. Au XVI<sup>e</sup> siècle probablement, puisqu'une réparation du portail est mentionnée dans les comptes de l'année 1559, les deux piédroits furent refaits en calcaire. Les traces de bossages sur les claveaux de l'arc montrent qu'il s'agit de l'entrée d'origine de la cour du château, et qu'elle date donc des environs de 1288. L'accès était défendu en complément des vantaux à l'intérieur de l'arc par une deuxième porte à deux battants dont la feuillure, taillée ultérieurement dans la pierre des piédroits et de l'arc, est encore visible. Il n'y avait pas ici de pont-levis comme le prétendent certains auteurs. Une bretèche, visible encore sur l'aquarelle de Kauw, de 1671 (fig. 11), renforçait le système défensif. Sous la forme que nous lui connaissons par les documents iconographiques, elle est probablement une adjonction du bas Moyen Age. Le passage à travers l'épaisseur du mur d'enceinte est couvert d'un berceau surbaissé et renforcé du côté de la cour par des contreforts peu saillants. Le portail à cet endroit n'a de sens que si on le replace dans l'ensemble, avec l'enceinte extérieure et l'avant-cour du côté sud. A la montée vers le château se trouvait une autre porte, munie elle d'un pont-levis, ainsi qu'en témoignent les anciennes vues et les documents d'archives.

L'accès se fait aujourd'hui par une porte percée au milieu du mur nord, à modestes piédroits de pierre dure, datant probablement du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette ouverture a remplacé une porte secondaire plus ancienne qui était protégée par la tour de flanquement voisine et par une bretèche dont les vestiges sont encore visibles.

L'enceinte, dans la mesure où la hauteur conservée permet de l'observer, était percée à intervalles irréguliers d'archères desservies depuis des chambres de tir profondes couvertes d'un arc surbaissé et dont l'emplacement tient manifestement compte de la forme initialement prévue du château fort, c'est-à-dire à deux bâtiments principaux. A la différence de l'aspect actuel – et c'est là sans doute le résultat le plus important des investigations de 2002 – on avait prévu au Moyen Age un bâtiment de largeur

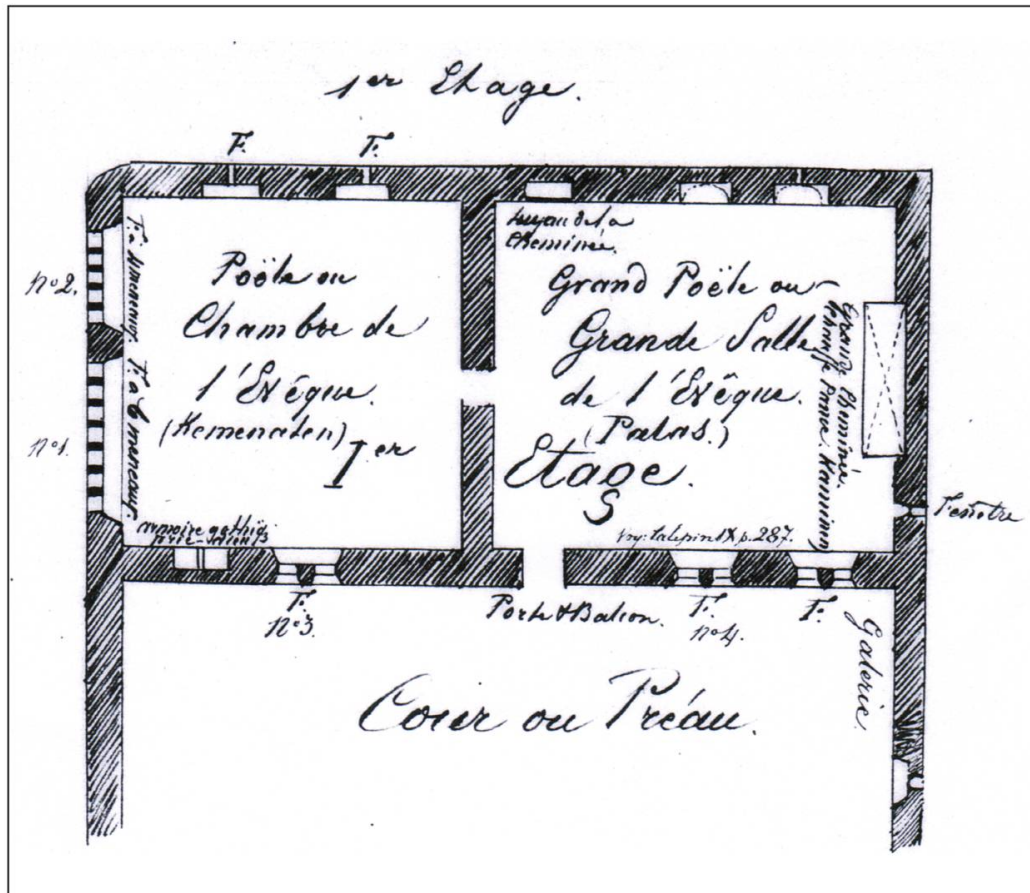


Fig. 13: Frédéric DuBois de Montperreux, plan du premier étage, 1838.

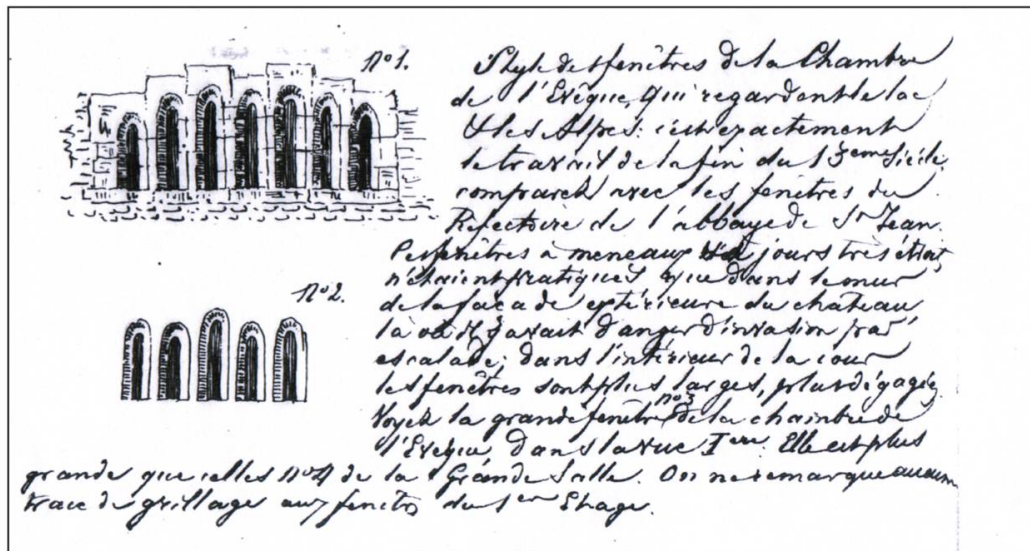


Fig. 14: Frédéric DuBois de Montperreux, dessin de détail de la fenêtre sud au premier étage, 1838.

similaire sur chacun des deux petits côtés de l'enceinte, et non pas un seul corps de logis à l'ouest (fig. 8).

## Le corps de logis

Le bâtiment principal conservé à l'ouest, le corps de logis, se compose de trois niveaux sur un soubassement excavé. Il est de plan allongé, avec une épaisse cloison qui le divise en deux parties inégales, la partie nord étant un peu plus grande. Depuis 1931, c'est le rez-de-chaussée qui forme le niveau principal avec son hall, alors qu'au Moyen Age, c'était le premier étage. Grâce aux dessins extrêmement précieux réalisés en 1838 par DuBois de Montperreux<sup>11</sup>, nous savons que le rez-de-chaussée n'avait pas de fenêtres donnant sur l'extérieur et que seule la partie nord avait des fenêtres sur cour. Il avait sans doute raison d'interpréter la partie sud comme un magasin ; en revanche, il n'est pas sûr que la moitié nord ait vraiment servi de cuisine, et nous voudrions plutôt y voir la salle de garde. La poutraison du plafond existait encore et DuBois y a vainement cherché la trémie de l'escalier. L'accès à l'étage se faisait, comme c'était généralement le cas à l'époque, par l'extérieur. Au premier étage, où la hauteur de jour avoisine actuellement encore les 4 m, il y avait du côté sud deux pièces à l'origine, comme le montrent les deux groupes de fenêtres, à cinq et sept lancettes respectivement (fig. 12), et l'une de ces pièces était certainement chauffée. Plusieurs raisons empêchent de retenir son hypothèse d'une salle unique (fig. 13, 14). En revanche, ses dessins sont dignes de confiance, comme le prouvent les vestiges des fenêtres à encadrement de molasse intégrées dans la maçonnerie du mur et démolies en 1931 (fig. 15). On est amené à supposer que ces baies, en partie remplacées ou légèrement modifiées en 1883, ont été supprimées en 1931 pour le motif qu'elles auraient été néogothiques (fig. 1, 16)!

Au nord, la grande salle, d'une surface de 85 m<sup>2</sup>, ne présentait vers l'extérieur que des jours très étroits ; l'essentiel de la lumière venait de deux grandes baies jumelées à arc trilobé dans la façade donnant sur la cour, heureusement laissées intactes en 1931 (fig. 2). Le mur nord était occupé par une cheminée monumentale dont les traces étaient bien conservées jusqu'en 1931 (fig. 17). A côté se trouvait la première chambre de tir, dont l'archère est visible de l'extérieur. Il devait y avoir un escalier extérieur pour monter à cet étage noble ; la porte, à l'origine couverte d'un arc brisé en molasse, présente un plein cintre depuis qu'elle a été remplacée en 1931 (fig. 18, 19).

Le second niveau se trouvait en 1838 déjà dans un état de délabrement qui rendait difficiles les tentatives d'interprétation. La façade côté cour n'existait plus, de même que le probable mur de refend. La répartition irrégulière des fenêtres laisse supposer l'existence de deux pièces distinctes du côté



Fig. 15 : Vestiges des fenêtres originales en molasse à côté des encadrements en calcaire d’Hauterive posés en 1930.



Fig. 16 : Vue depuis le sud-est, vers 1900. Les fenêtres sont en partie originales et en partie reconstituées en 1881.

sud ; cependant, à côté de la baie quadruple à linteaux en gradins d'origine, on remarque un percement assurément plus récent (fig. 12). Au nord est conservée une baie double, murée. A l'ouest, il n'y avait sans doute que quelques petites ouvertures.

Les angles arrondis du bâtiment étaient peut-être surmontés de poivrières comparables à celles qui existaient sur le mur oriental de l'enceinte, ainsi que le prouvent des mentions dans les documents et un dessin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Au sud, la tourelle peut avoir été démolie en 1465/1466, lorsque pour remplacer la couverture de tavillons par des tuiles, il fallut probablement refaire la charpente<sup>13</sup>. Mais en même temps, une échauguette fut construite au milieu de la façade donnant sur la cour.

## Le corps de bâtiment oriental

Le bâtiment qui occupait à l'est la partie étroite a sombré dans l'oubli. Les amorces de murs repérées sur les deux côtés permettent de reconstituer un tracé en plan de dimensions similaires à celles du corps de logis conservé (fig. 8). La question subsiste cependant de savoir si l'ouvrage a été seulement préparé ou effectivement réalisé. Seuls des sondages dans le sol permettraient d'apporter une réponse à cette question. Comme les amorces de murs sont liées à la maçonnerie de l'enceinte, le bâtiment oriental faisait partie du projet initial. En revanche, c'est sans doute à une époque ultérieure qu'il faut attribuer les corbeaux visibles sur le mur d'enceinte oriental, où ils prouvent l'existence d'une annexe adossée. Sur le vitrail de 1554 (fig. 20), la façade percée d'une grande baie à remplage, représentée à droite, pourrait-elle être le mur oriental de ce bâtiment ?

## L'avant-cour

En contrebas du château, au sud, bordant un autre abrupt, s'étend un plateau aujourd'hui partiellement entouré de murs et envahi par la végétation du côté de la pente. Les vues du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle montrent une autre enceinte faisant le tour de ce trapèze irrégulier en formant une avant-cour. Une importante observation archéologique a pu être faite en 2011 : le départ de cette enceinte du mur de l'enceinte extérieure en direction du sud-est prouve que les deux ouvrages – l'enceinte du château fort et celle de l'avant-cour – sont contemporains et par conséquent le résultat d'un même projet. Dans l'avant-cour, appelée ici la « baille », s'élevaient les maisons des ministériaux, hommes de la petite noblesse affectés à la défense du château, dont



Fig. 17: Vue de l'ancienne cour intérieure aménagée en 1881, avec au nord les vestiges de l'ancienne cheminée monumentale. Direction de prise de vue opposée à celle de la fig. 3. Etat vers 1900.

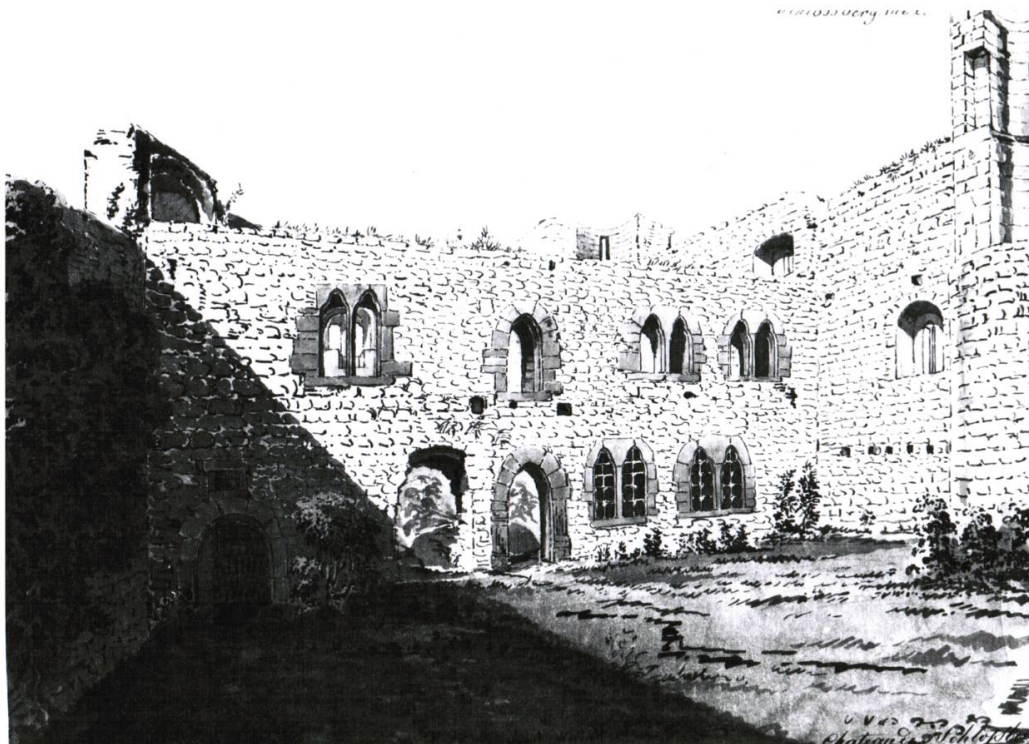


Fig. 18: Frédéric DuBois de Montperreux, vue de la façade donnant sur la cour. Lavis de sépia, 1838. Les deux fenêtres jumelles en haut ont subsisté.

divers textes attestent l'existence. En 1299 par exemple, un prêtre nommé Dietrich, curé de la Blanche Eglise, est dit posséder une maison *in castro sive in suburbio castris de Schlossberg*<sup>14</sup>. Antérieurement à 1312, la baille est mentionnée encore en 1304, 1306, et plus tard. Le terrain continua à être habité après la fondation de La Neuveville. Les familles de Tavannes, Haller de Courtelary, de Lobsigen et de Diesse notamment y eurent leur résidence. Un témoin rapporte en 1553, à propos des droits du prince-évêque, ce que son grand-père lui disait lors des visites au Schlossberg : *Tu vois, ces maisons appartiennent à Monseigneur de Bâle. En cas de nécessité, des chevaliers devaient y habiter et assurer la défense (Gsesch, die hüser sind mines herren von Basels, und so die Notdurft erhyesch, sind Edellüt, die müstend darhin ziechen und da hushalten, im zu helfen beschirmen)*. Il n'y a rien à ajouter à cette description très précise de la fonction des ministériaux. Par la suite, l'avant-cour fut habitée par des gens du commun. Le vitrail de 1554 (fig. 20) nous montre des maisons de pierre, certaines en forme de tour, disposées en bordure du talus, le tout ayant un aspect similaire aux avant-cours de Thoune et de Berthoud. Des vestiges de ces maisons sont encore visibles aujourd'hui dans les broussailles. Elles ne figurent pas sur l'aquarelle de Kauw, de 1671 (fig. 11). En revanche, ce que cet artiste fait apparaître très nettement, c'est le chemin d'accès au plateau du château. Une porte défendait la rampe oblique menant du plateau de la baille au chemin de ronde et au portail gothique de l'enceinte intérieure. Le chemin actuel reliant la terrasse sud au plateau reprend certainement le tracé de l'ancien.

## Appréciation et signification du château

Une charte bien connue de septembre 1288 nous renseigne sur les premiers temps du château. En septembre 1288, l'empereur Rodolphe de Habsbourg, qui assiégeait alors Berne, octroya une charte autorisant l'évêque Pierre Reich de Reichenstein à achever le *castrum Slospergh* que son prédécesseur Henri d'Isny avait pu commencer (*inchoatam... structuram*)<sup>15</sup>. Les mentions de ce genre, à propos de châteaux forts, sont rares, et plus encore dans des chartes émises par une chancellerie royale, et c'est une particularité remarquable du Schlossberg que d'être ainsi documenté. Mais comme l'avait déjà fait remarquer Türler en 1912, il s'agissait moins d'octroyer une autorisation à un noble, qui à ce titre avait de toute façon le droit de bâtir des ouvrages fortifiés, que de rappeler expressément la protection de l'autorité royale.

Par sa forme, le Schlossberg est typique de l'architecture castrale de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> et du début du XIV<sup>e</sup> siècle. L'absence de donjon, effectivement caractéristique des châteaux forts bâtis vers 1200,



Fig. 19: Façade donnant sur la cour, état vers 1900.



Fig. 20: Détail du vitrail du banneret de La Neuveville, 1554 .

est frappante. A sa place s'élève le corps de logis, sorte de tour habitable de grandes dimensions en plan. Le phénomène est connu dans la région. A Valangin, par exemple, une tour de logis de dimensions comparables à celle du Schlossberg a remplacé l'ancien donjon au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ; de même à Môtiers dans les années 1310 à 1320 ; à Gorgier, l'ancien donjon est intégré dans un nouveau bâtiment plus étendu ; au château de Thielle, une tour habitable à trois niveaux sur plan barlong a été construite au début du XIV<sup>e</sup> siècle à l'extrémité d'une cour en rectangle allongé<sup>16</sup>. La ressemblance la plus frappante est celle que présente le Schlossberg avec le château de Cerlier, où les deux corps de logis, du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle probablement, occupent les petits côtés de l'enceinte, dessinant une cour également accessible de plain-pied, par une entrée située ici à peu près dans l'axe<sup>17</sup>.

La différence est en revanche frappante entre le Schlossberg et le château d'Erguël, où à la même époque l'évêque Henri d'Isny a fait bâtir une puissante tour circulaire<sup>18</sup>.

La division des niveaux en salles de dimensions inégales est une autre caractéristique qui se rencontre également dans la plupart des exemples cités. Elle témoigne des exigences de confort de la classe sociale qui donnait le ton et qui de plus en plus cherchait à différencier les pièces habitées par leur distribution horizontale et non simplement par la superposition verticale des étages.

Il faut faire observer enfin les angles arrondis : cette tendance, qui se manifeste vers 1300, à donner une forme particulière aux angles des corps de logis, se retrouve sur maints châteaux de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle se rencontre également sur le corps de logis de Valangin, du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, sur ceux de Landskron (Haut-Rhin) et de Wildenstein (BL) <sup>19</sup>, construits à la fin du siècle par des nobles bâlois, de même encore à Pratteln ou au Münchsberg (BL) <sup>20</sup>, mais aussi par exemple dans les angles en biseau de l'étage d'habitation de la tour du château fort de Ringgenberg.

Comme l'ont souligné les historiens du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles, le Schlossberg avait pour fonction principale d'occuper la place. Cette entreprise s'inscrit dans la politique territoriale des évêques, qui était résolument tournée vers l'ouest. La construction de châteaux joue un rôle important dans ce contexte, comme en témoigne l'acquisition par l'évêque de six sommets rocheux aux alentours de Neu Thierstein, dans la vallée de la Lüssel (SO), au débouché de la route du Passwang, afin d'empêcher les comtes de Thierstein de reconstruire leur château fort à un endroit plus favorable<sup>21</sup>. Les travaux entrepris simultanément aux châteaux d'Erguël, de Roche d'Or et du Schlossberg sont déjà mentionnés dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle dans la chronique de Matthias von Neuenburg (Brigau) comme le résultat d'une intention unique<sup>22</sup>. Il s'agit de la réponse de l'évêque de Bâle à la construction ou à l'agrandissement de la tour de Nugerol, située à 700 m

seulement du Schlossberg, ou à la tentative de fonder une *neuve ville de la tour de Nugerol*, à laquelle le comte Rodolphe III de Neuchâtel accorda des franchises en 1260. Deux forteresses se trouvaient ainsi face à face, comme allaient plus tard se faire face La Neuveville et Le Landeron.

Il manque au Schlossberg une grande salle de prestige, comme il s'en rencontre dans d'importants châteaux du XIII<sup>e</sup> siècle, tels Laupen, Grasburg, Loèche ou Lenzburg. La rationalité pragmatique qui distingue le Schlossberg s'exprime donc non seulement dans la disposition en plan, mais aussi dans les exigences quant à la fonction de prestige. Le château fort tel qu'il fut construit suffisait amplement pour tenir la place, faire des sorties en cas d'attaque et loger une garnison permanente sans doute de faible effectif, quitte à la renforcer par les ministériaux en cas de nécessité. La salle de prestige est un élément destiné avant tout aux réceptions ; or au Schlossberg, il s'agissait de faire une forte impression vis-à-vis de l'extérieur. C'est à cette préoccupation que répondent les angles arrondis, forme à la mode et d'un effet quelque peu maniéré, et surtout l'agencement des fenêtres de haut niveau de qualité et quasiment avant-gardistes pour l'époque. Ces somptueuses baies multiples, dont DuBois avait déjà reconnu la parenté avec celles, contemporaines, du réfectoire et de la chambre de l'abbé à Saint-Jean de Cerlier, manifestaient la richesse et donc le pouvoir du maître d'ouvrage : plus qu'un simple avant-poste, le Schlossberg avait aussi un rôle de propagande.

Il subsiste quelques questions, qui trouveront peut-être une réponse au cours de la journée. La Neuveville n'a pas été fondée sur un terrain vierge. Mentionnée au IX<sup>e</sup> siècle déjà, la Blanche Eglise présuppose l'existence d'un village ensuite intégré dans la ville. Où son centre se trouvait-il ? L'idée de fortifier le village et d'en faire une ville était-elle déjà présente dans les esprits au moment de la construction du Schlossberg ? Presque à la même époque, un décalage chronologique similaire, dû à divers facteurs, se produisit aussi à Rolle entre la construction du château et celle de la ville, l'un et l'autre conçus comme un tout<sup>23</sup>. Que faut-il en penser ?

De plus, il est inimaginable que l'avant-poste du Schlossberg ait occupé une position isolée. Pour sa survie économique, il était dépendant d'un domaine rural d'une certaine importance. Qu'en savons-nous et où pouvait-il se trouver ? Et les habitants de la baille devaient eux aussi s'approvisionner. Ces ressources étaient-elles disponibles sur place avant la construction de la ville ?

Et pour terminer : la disposition symétrique des bâtiments a-t-elle été réalisée ou est-elle restée à l'état de projet ? Y a-t-il vraiment eu une aile orientale ? Comment faut-il se figurer l'accès à l'avant-cour depuis l'ancienne route ? L'homogénéité de l'ouvrage telle que nous l'avons décrite résisterait-elle à un examen critique au cas où de nouveaux travaux permettraient une étude archéologique ? Dans tous les cas, la révision détaillée des thèses

présentées ici, d'ici quelques mois, lorsque les relevés seront disponibles, promet des résultats passionnants, aussi passionnants que l'a déjà été l'étude d'un monument peu ordinaire par son architecture et son histoire.

*Jürg Schweizer est ancien conservateur des monuments et des sites du canton de Berne.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- AESCHBACHER, Paul, *Die Burgen und Schlösser des Kantons Bern. Jura und Seeland*, vol. 2, Bâle, 1936, p. 54-59
- GERMIQUET, Jacob, *Le Schlossberg*, dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1877, p. 145-163
- IMER, André, *Chronique de la famille Imer de La Neuveville*, Prêles, 2003
- IMER, Florian, *Le Schlossberg, château des princes-évêques de Bâle*, Porrentruy, 1950
- QUIQUEREZ, Auguste, «Le Schlossberg», dans *Musée Neuchâtelois*, 1881, p. 53, 84, 115 sq.
- TÜRLER, Heinrich, «Le château du Schlossberg», dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1912, p. 59 sq.
- von MÜLINEN, Egbert Friedrich, *Beiträge zur Heimatkunde des Kantons Bern*, vol. 6, Berne, 1893, p. 477 sq.
- ZELLWEGER, Marie-Ange, *Le Schlossberg en sept siècles d'histoire*, La Neuveville, 1983

#### NOTES

<sup>1</sup> Ces documents sont propriété privée; des copies ainsi que les plans et de nombreux documents iconographiques sont conservés aux archives du Service cantonal des monuments historiques, bureau de Tramelan; les plans et les relevés de 2002 et 2010/2011 aux archives du Service archéologique cantonal. – L'auteur remercie chaleureusement Monsieur Charles Ballif, La Neuveville, qui a généreusement mis à sa disposition des copies de son exceptionnelle collection d'anciennes photos de La Neuveville.

<sup>2</sup> André IMER (*Chronique de la famille Imer de La Neuveville*, Prêles, 2003, p. 216-218) attribue cette transformation à Charles-Henri Matthey, intendant des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel. Le style et l'ampleur du traitement contredisent cette attribution.

<sup>3</sup> Cf. Florian IMER, *Le Schlossberg, château des princes-évêques de Bâle*, Porrentruy, 1950, p. 43-44.

<sup>4</sup> Cf. A. IMER, *op.cit.*, p. 201.

<sup>5</sup> Documentation photographique de M. Charles Ballif et du Service des monuments historiques.

<sup>6</sup> Théophile Rémy FRÊNE, *Journal de ma vie*, éd. André Bandelier, Cyrille Gigandet et Pierre-Yves Moeschler, Porrentruy/Bienne, 1993-1994, t. 1, p. 401.

<sup>7</sup> Notice de J. G. Tschiffeli probablement, Fonds Louis Vautrey, Bibliothèque cantonale jurassienne, Porrentruy. Renseignement aimablement communiqué par Andres Moser, à Cerlier.

<sup>8</sup> F. IMER, *op.cit.*, p. 43.

<sup>9</sup> Cf. Andres MOSER, *Der Amtsbezirk Erlach*, Bâle, 1998 (Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern, Landband 2), fig. 249-251, 254-255.

<sup>10</sup> Heinrich TÜRLENER («Le château du Schlossberg», dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1912, p. 59 sq.) a dépouillé les comptes des receveurs de l'évêque. Les mentions qui suivent se fondent sur son travail.

<sup>11</sup> Cf. Denis KNOEPFLER, «Dubois de Montperreux, Frédéric», dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, t. 4, p. 202.

<sup>12</sup> Carte en perspective cavalière. Archives de l'Etat de Neuchâtel, C 3, N° 9a; aimablement communiquée par A. Moser.

<sup>13</sup> Cf. H. TÜRLENER, «Le château du Schlossberg», *art.cit.*, p. 63-64.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 59-63 (concerne la suite également).

<sup>15</sup> *Fontes Rerum Bernensium*, vol. II, p. 458.

<sup>16</sup> Cf. Jacques BUJARD et Christian de REYNIER, «Les châteaux et les villes du Pays de Neuchâtel au Moyen Age. Apports récents de l'archéologie», dans *Mittelalter – Moyen Age – Medioevo – Temp medieval*, 11<sup>e</sup> année, 2006/2, p. 69-102; Thielle: A. MOSER, *op.cit.*, p. 183-190.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 56-72.

<sup>18</sup> Cf. Daniel GUTSCHER, «Les ruines du château d'Erguël à Sonvilier», dans *Mittelalter – Moyen Age – Medioevo – Temp medieval*, 1<sup>re</sup> année, 1996/4, p. 87-91; D. GUTSCHER, «Sonvilier BE, château d'Erguël», dans *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, vol. 82, 1999, p. 317; Werner MEYER, «Grenzbildung und Burgenbau», dans *Château Gaillard*, N° 17, 1996, p. 135-144.

<sup>19</sup> Cf. Hans-Rudolf HEYER, *Schloss Wildenstein*, Berne, 1997 (Schweizerische Kunstführer, 615). La tour a été datée par dendrochronologie de 1293.

<sup>20</sup> Cf. Werner MEYER, *Burgen von A-Z. Burgenlexikon der Regio*, Bâle, 1981.

<sup>21</sup> Cf. W. MEYER, «Burgengründungen. Die Suche nach dem Standort», *Château Gaillard*, 18, 1998, p. 123-133.

<sup>22</sup> Cf. W. MEYER, «Grenzbildung und Burgenbau», *art.cit.*

<sup>23</sup> Cf. Paul BISSEGER, *Rolle et son district*, Berne, 2012 (Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, t.7), p. 266-268.

## CRÉDIT ICONOGRAPHIQUE

Fig. 1, 2, 9, 15: Jürg Schweizer.

Fig. 3, 4, 5, 7, 10, 16, 17, 19: collection Charles Ballif, La Neuveville, aimablement mise à disposition.

Fig. 6, 11, 20: Musée d'Histoire de Berne.

Fig. 8: Services des monuments historiques du canton de Berne, dessin de Rolf Bachmann.

Fig 12, 13, 14, 18: collection privée, Peseux.